



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2013

Convocations du 13 décembre 2013

Etaient présents : F. BIGEARD, J. LAPIERRE, J.-L. DERECLLENNE, M. BRIGATTI, P. BOLLET, D. DEGUEURCE, C. CHADOEUF, G. JOUFFROY, J. CIMAN, M. NEVERS, H. MOUCADEAU et A. MONGIN.

Absents excusés : D. DUROST et Ch. POULLEAU

1 – décisions modificatives Commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de la Commune de l'exercice 2013 :

CREDITS A OUVRIR

CHAP.	COMPTE	NATURE	MONTANT
65	6531		2 000
12	6411		20 000

CREDITS A REDUIRE

CHAP.	COMPTE	NATURE	MONTANT
66	66111		3 000
11	61558		19 000

2 – décisions modificatives Legs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget du Legs de l'exercice 2013 :

CREDITS A OUVRIR

CHAP.	COMPTE	NATURE	MONTANT
65	6558		273.32
11	6232		2 000

CREDITS A REDUIRE

CHAP.	COMPTE	NATURE	MONTANT
11	611		2 273.32

3 – fixation du loyer

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer le loyer mensuel du logement situé au 2B rue du Presbytère à 580.10 €.

4- formation Certiphyto

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité M. le Maire à signer la convention par laquelle la commune s'engage à rembourser le coût de la formation pour l'agent concerné, à la Communauté de Communes.

5 – rapport annuel d'activité SMICTOM


M. le Maire expose au Conseil municipal le rapport d'activité 2012 du SMICTOM.

Tour de table :

- M. MONGIN rappelle le contenu de son intervention lors du dernier conseil municipal :
 - o Remerciements à l'agent technique pour son intervention sur la plaque du plafond à la salle de Chassagne, pour le nettoyage des poubelles ainsi que pour la réparation d'un chariot.
 - o Intervention d'une entreprise de couverture pour les fuites au château et à la chaufferie
 - o M. MONGIN fait part de la visite de la centrale de transformation EDF près de Genlis, puis de la salle Agora. Des compteurs Linky seront mis en place d'ici 2020.
 - o Matériel et travaux :
 - Satisfaction pour le nouveau lave-vaisselle
 - Les 3 fenêtres côté cuisine et WC sont changés

Pour les travaux à venir : reste le changement de la porte de la chaufferie, ainsi que l'aménagement de l'accès à celle-ci.

 - o Vu que la nappe phréatique est à son haut niveau, la cour est facilement inondée. Il n'y a pas de remède à ce problème.
 - o M. MONGIN salue l'arrivée de t'Ouche d'Arts dans l'une des remises vers le préau
 - o SICECO : nouvelle organisation de services et nouvelle mouvance
- D. DEGUEURCE : un lampadaire ne fonctionne plus Rue St Georges. Le nécessaire sera fait.
- H. MOUCADEAU : l'arrêté d'approbation du SAGE de l'Ouche a été signé le 13 décembre.
- A. MONGIN : A la salle de Chassagne, la plaque derrière le bar vient d'être changée. Le lavabo sera posé et le robinet changé.
- P. BOLLET : les portes intérieures de l'atelier ont été remplacées suite à l'effraction.


Le Maire,
F. BIGEARD

